

Herbicide céréales

Celtic®

Le partenaire de choix qui s'intègre dans tous les programmes de désherbage de vos céréales

- Renforce l'efficacité de vos programmes herbicides sur graminées et dicotylédones
- Complément idéal des produits à base de prosulfocarbe
- Renforce le spectre des produits associant du diflufénican
- Utilisable en pré et post levée précoce du blé et de l'orge
- Utilisable sur sols drainés



CELTIC®, LE RENFORT IDÉAL POUR UN CHAMP PROPRE

CELTIC® 2,5 L/ha post levée précoce

	Nbre d'essais		Nbre d'essais	
Monocotylédones				
Jonc des crapauds	1	100	1	100
Pâturen	22	96	44	98
Agrostis jouet du vent	7	92	9	100
Vulpin	40	70	22	100
Ray-grass	14	61	4	99
Folle avoine	4	55	64	99
Dicotylédones				
Arabette de Thalius	4	100	1	100
Capselle bourse à pasteur	5	99	3	87
Céraiste agglomérée	2	100	6	88
Coquelicot	39	99	41	88
Laïteron maraîcher	3	95	10	93
Lamier amplexicaule	4	100	5	93
Lamier pourpre	10	100	3	87
Mâche potagère	1	100	7	85
Miroir de Vénus	2	98	16	87
Mouron rouge	1	100	38	78
Myosotis des champs	9	98	3	79
Pensée des champs	51	99	4	83
Sanve	9	99	2	61
			1	50
			2	23
				Efficacité en %
				95-100
				85-94
				70-84
				50-69
				0-49

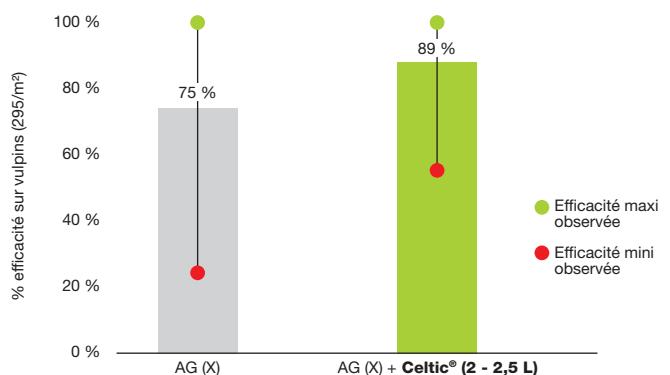
- Performant sur coquelicots, pensées, vénoriques, myosotis ou stellaire, présentes dans les céréales.
- Excellente efficacité sur pâturens.
- Un atout pour lutter contre les séneçons et matricaires.

EFFICACITÉ ET RÉGULARITÉ RENFORCÉES SUR VULPINS

- Un renfort vulpin des anti-graminées, efficace y compris sur les individus résistants aux herbicides foliaires.
- Un complément notable sur ray-grass.

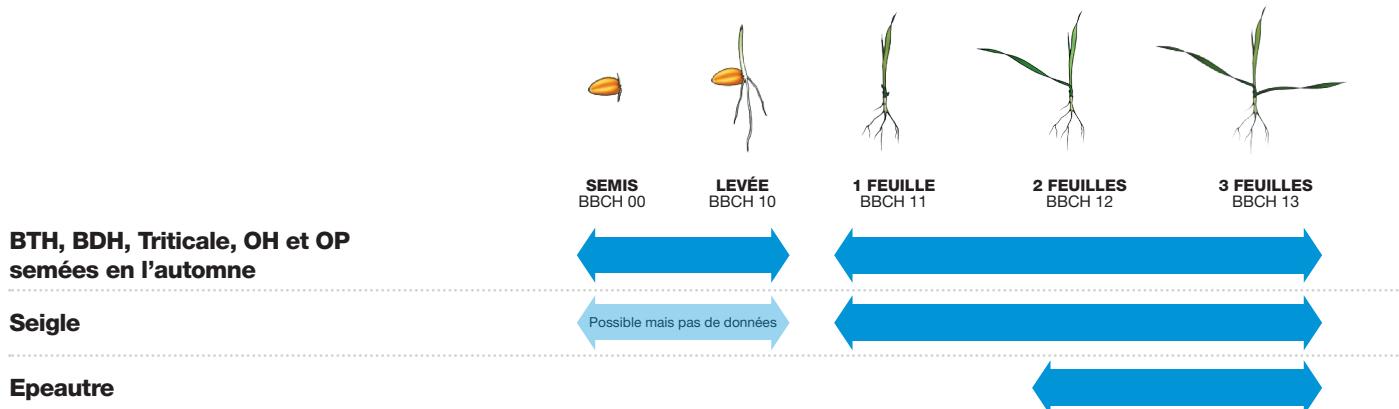


Vulpins



65 essais BASF - AG (X) : antigraminée efficace sur vulpin.

LA SOUPLESSE D'EMPLOI CELTIC®



Celtic® associé ou en programme : voir les recommandations techniques d'association avec les partenaires.

COMMENT OPTIMISER SON DÉSHERBAGE AVEC CELTIC® ?

Respecter les **bonnes conditions de semis** et de **traitement**, c'est assurer une **sélectivité optimale et une efficacité maximale** :

- Traiter sur un **sol soigneusement préparé**, un semis régulier et bien recouvert (2-3 cm)
- Traiter sur un **sol humide**
- **Décaler** l'application **si de fortes pluies** sont à craindre après le traitement
- **Éviter les applications sur sols sableux**, hydromorphes ou sur des sols contenant plus de 6 % de matière organique
- Intervenir en **conditions poussantes**, sur des céréales non stressées et en bon état végétatif
- Intervenir sur des **adventices jeunes**

QU'EST-CE QUE CELTIC® ?

	CELTIC®
AMM	N° 9900340
Composition	16 g/L de Picolinafène + 320 g/L de Pendiméthaline
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Cultures et usages autorisés	Blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver, seigle d'hiver, épeautre et triticale : 2,5 L/ha (uniquement pour les cultures d'hiver) Porte graine – graminées fourragères et à gazons, cultures porte graine de carotte et d'oignon et de persil : 2,5 L (cf étiquette)
Stades d'application	Blé tendre d'hiver, orge d'hiver, blé dur d'hiver, triticale : Post-semis-pré-levée et de 1 feuille à 3 feuilles (BBCH 11-13) Seigle d'hiver : de 1 feuille à 3 feuilles (BBCH 11-13), possible en post-semis-pré-levée. Epeautre : de 2 feuilles à 3 feuilles (BBCH 12-13)
Nombre d'application par an	1
ZNT aquatique	50m avec DVP de 20m pour tous les usages (mise en application au 28/09/2025)
DAR	DAR F - BBCH 13
DRE	48 heures
DSR	3 mètres

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues certifié EN 14605 +A1, lunettes de sécurité ou écran facial certifié EN 166 2002 (CE, sigle 3)

IFBM

Celtic® est inscrit sur la liste des spécialités phytopharmaceutiques testées et acceptées sur orge de brasserie d'hiver.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence : 583CEHE0625R – Juin 2025.

Celtic® : SGH08, SGH09. Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H361d : Susceptible de nuire au fœtus, entraîne des effets néfastes à long terme - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. - EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : pendiméthaline, 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. **Prosulfocarbe** : SGH07 – SGH09 – Attention - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **Diflufenican** : SGH09 – Attention - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



SGH07 SGH08 SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.